

## **Etats Généraux de l'immersion : Commission 20/03/2024**

Je tenais tout d'abord à remercier les nombreux acteurs ayant participé aux Etats-Généraux de l'immersion qui nous ont permis d'avoir un aperçu de la situation sur le terrain et qui nous ont permis de formuler une série de propositions.

Avant de présenter succinctement nos propositions, il me semble important de contextualiser la méthode pédagogique qu'est l'immersion au regard de l'apprentissage des langues qui constitue l'une des priorités du Pacte pour un enseignement d'Excellence. Lors de cette législature, pour l'ensemble des élèves, nous avons mis en place l'éveil aux langues dès la maternelle et renforcer le nombre d'heures de cours de langue.

L'immersion est donc un projet pédagogique dont la mise en place relève de la liberté pédagogique des établissements. Comme les académiciens nous l'ont exposé, cette méthode présente une plus-value indéniable pour l'apprentissage des langues (et pas seulement). Malgré ces avantages, ce type de projet n'est pas généralisable compte tenu, notamment, des problèmes de pénurie. L'immersion reste donc accessible à une minorité d'élèves (entre 5 et 8 % selon le niveau d'enseignement) provenant dans sa majorité d'un milieu socio-économique favorisé.

Nos propositions s'inscrivent donc dans une volonté de permettre aux Pouvoirs Organisateurs ayant fait ce choix pédagogique de disposer de moyens et d'outils de qualité pour dispenser un enseignement en immersion linguistique. Ces propositions tiennent toutefois compte des limites auxquelles la Fédération Wallonie-Bruxelles est confrontée quant à la promotion d'une méthode pédagogique en particulier.

J'en viens à nos propositions.

Le premier « bloc » vise à disposer d'une vision globale des différents projets en immersion organisés en FWB et à mieux les évaluer afin d'en faire ressortir des bonnes pratiques à propager.

Durant nos auditions, sur base de différentes données, nous avons observé que l'enseignement en immersion était fréquenté par des enfants issus de famille aisée. Il nous semble dès lors important de veiller dans un premier temps à ce

qu'aucune sélection ne se fasse à l'inscription. Dans un second temps, il est nécessaire de mieux informer les enfants et les parents. Enfin, nous proposons de lancer des projets pilote dans des types d'enseignement où cela n'existe pas. Nous pensons principalement à l'enseignement qualifiant et à des écoles à ISE bas.

Ensuite, il nous paraît pertinent d'actualiser le décret relatif à l'enseignement en immersion en ce qui concerne les années d'entrée des élèves dans l'apprentissage en immersion ainsi que les disciplines pouvant être enseignées en immersion.

Il est apparu que, comme pour la filière « classique », la pénurie était particulièrement préjudiciable au déploiement des projets en immersion. A ce sujet, un travail sur l'équivalence des diplômes ainsi que l'examen de connaissance de la langue doit être fourni pour faciliter l'engagement et la nomination d'enseignants.

Les auditions ont révélé également une grande solitude des équipes éducatives dans la mise en place d'un tel projet. A de nombreuses reprises le manque de formation ainsi que le manque d'outils ont été pointé par les acteurs. Ainsi, nous proposons de développer une formation initiale intégrant pour ceux qui le souhaitent une sensibilisation à l'enseignement en immersion. Il nous semble important de soutenir davantage les formations existantes et de développer des modules de formation continue.

En ce qui concerne les outils, nous proposons d'établir un document annexe aux référentiels afin de soutenir enseignants dans la compréhension et la mise en œuvre de ces derniers dans un contexte immersif. Par ailleurs, sur la plateforme « e-classe » à disposition des enseignants, l'offre d'outils dédiés à l'immersion doit être étoffée et facilement accessible.

A côté des projets d'immersion, d'autres outils existent pour améliorer l'apprentissage des langues. Je pense aux échanges linguistiques, l'accomplissement de stages dans des entreprises basées dans d'autres communautés, les programmes européens,... Tous ces programmes gagneraient à être mieux connus des écoles. C'est pourquoi, il faut davantage les promouvoir.